

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : TIPAZA
DAIRA : KOLEA
COMMUNE: KOLEA

(NIF) :096242359568208

AVIS D'ATRIIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément du décret présidentiel n° 15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public, la commune de kolea informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé aux avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales du projet suivant :

*إنجاز ساحات اللعب للأطفال عبر مختلف أحياء البلدية - القليعة -

dans la presse nationale **La voie d'Algérie 07/12/2025** et **SADA EL YAOUM 08/12/2025**.

Qu'à l'issue de l'évaluation et analyse des offres techniques et financières du marché est attribué provisoirement aux soumissionnaires suivant:

Désignation	Soumissionnaire	Montant de l'offre DA -TTC	Délai de réalisation	Note	Observation
إنجاز ساحات اللعب للأطفال عبر مختلف أحياء البلدية - القليعة -	E.T.B (T.C.E) IKHLEF FATMA EP/ AMARI	19.426.773.80 da Après correction	03 MOIS	53 points	Moins Disant

Les autres soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher des services concernés au niveau de L'APC DE KOLEA (bureau des marchés) au plus tard trois (03) jour a compter du premier jour de publication de cet avis.

Le soumissionnaire qui conteste ce choix peut adresser son recours à comité des marchés dans un délai de dix (10) jours a compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP et le portail électronique ou presse écrite ou presse électronique.

LE PRESIDENT DE L'A.P.C KOLEA